

→ CITÉ UNIVERSITAIRE

57 nouveaux studios P5

→ TOURISME

Des travaux pour le phare P16

→ CULTURE

La peinture de Patrick Laumond P28



N°149 - 16/31 MARS 06

Brive

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE BRIVE-LA-GAILLARDE

MAGAZINE

www.brive.net



Un jardin Renaissance classique pour les Archives

→ En page 9

Le rejet de la violence et de la barbarie



Sur proposition de Bernard Murat, le conseil municipal a adopté à l'unanimité un vœu visant « à affirmer avec la plus grande solennité le rejet du Conseil municipal de Brive de tout acte de violence et de barbarie quelles que soient ses motivations. »

« Au sein de notre République laïque, humaniste et fraternelle, rien ne saurait justifier les propos ou les actes contraire à l'idée même que nous nous faisons de l'Homme et de ses droits

fondamentaux. » « Ce soir, nous pensons tout particulièrement au jeune Ilan, mort dans des conditions horribles, au gendarme de Saint-Martin laissé agonisant, aux insultes faites à la communauté musulmane à travers les harkis, non parce que l'un était juif, l'autre blanc ou encore musulman, mais simplement parce que les uns et les autres font partie de notre communauté humaine et à ce titre méritent le respect de chacun et la solidarité de tous. »

Bernard Murat a remis ses « 10 propositions pour les bénévoles » à Jean-François Lamour



Le maire a récemment rencontré Jean-François Lamour, ministre des Sports, de la jeunesse et de la vie associative auquel il a remis son rapport sur le bénévolat.

Brive Magazine Tirage 31000 exemplaires. Dépôt légal : Mars 2006. N° L 52560, place de la Halle, 19100 Brive-la-Gaillarde. Tél : 05.55.17.64.10. Fax : 05.55.17.64.11 Internet : <http://www.brive.net>. Email : brive.magazine@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Michel Dumas. Rédacteur en chef : Marie-Annick Chabbert. Rédaction : Patrick Coutant, Myriam Entraygues, Marie-Christine Malsoute. Suivi mise en page : Jean-Jacques Prigent. Photos : Diarmid Courrèges (sauf mentions) Impression : Imprimerie Ménard (Toulouse) Distribution : ADREXO SA (05 55 87 53 12). **ABONNEMENTS** : Abonnez-vous ! C'est 28,10 Euros par an, pour 21 numéros. Adressez votre demande accompagnée du règlement par chèque postal ou bancaire (à l'ordre de Trésorerie principale de Brive-la-Gaillarde municipal) à : Mairie de Brive-la-Gaillarde, service Information, place de la Halle, 19312 Brive-la-Gaillarde Cedex. **RÉGIE PUBLICITAIRE** : Agence B.E.C. (01.56.93.45.00)

Actualité

BRIVE SOUS LES PROJECTEURS



Le maire de Brive a récemment participé à l'émission « Les dossiers de la Trois » ; l'occasion pour France 3 Limousin de témoigner, reportage à l'appui, du partenariat exemplaire entre la Ville et le monde associatif et de souligner son importance dans la vie de nos quartiers.

Clin d'œil

FRANCOVILLE : COUP D'ENVOI

La première manifestation organisée dans le cadre de la Francoville se déroulait le vendredi 3 mars au Centre Jacques Cartier, avec le vernissage de l'exposition du reporter photographe Pascal Quittemelle, « Chemin des érables, sur les traces du Québec ». Un public nombreux assistait au vernissage à l'issue duquel les enfants de l'accompagnement scolaire du centre municipal Jacques Cartier ont été récompensés pour leur participation au concours « Quel est le plus beau mot de la langue française et pourquoi ? ».



Les élus à votre écoute

Retrouvez en page 34, les dates, lieux et heures des permanences de vos élus.

SOMMAIRE

Tout ce qui bouge à Brive, les temps forts de l'actualité de la quinzaine...

→ LAQUINZAINE



Au carrefour des formations

Le **centre juridique** ouvre ses portes ainsi que l'IUT et le STAPS. Pour mieux choisir ses études. **P 12**



Le phare se refait une beauté

Pendant les travaux de **rénovation**, l'Office déménage dans les galeries du Théâtre municipal. **P 16**

→ LAVILLEETVOUS

Employeurs recherchent...

Une première dans **l'hôtellerie-restauration** avec une quarantaine d'emplois à la clé. **P 21**



Couleur carnaval

Le carnaval de Malemort est passé **par Brive**.
Revue en images... **P 10**



→ ANOTER



Du hip hop au Théâtre

Avec **Sekel**, le hip hop va faire vivre les planches du Théâtre municipal dimanche 26 mars. **P 31**



La petite reine de l'UCB

Le 2 avril, l'UCB organise ses **10^{es} Boucles du Causse**. Une course de 110km sur route en onze tours ! **P 32**

→ ÉVÉNEMENT

57 studios supplémentaires pour la résidence universitaire

La résidence universitaire de Brive **accroît** sa capacité avec la construction de 57 nouveaux studios. La pose de la première pierre s'est déroulée il y a quelques semaines, les studios devraient être livrés pour la rentrée de septembre 2006.

Avec ses 110 chambres et les 57 studios actuellement en construction, son restaurant universitaire, la proximité des départements IUT et du STAPS, la résidence universitaire de la rue André Devaud préfigure le futur campus universitaire qui, à l'horizon 2008, regroupera sur un même site et dans de nouveaux bâtiments STAPS, IRCOM et Centre juridique. Un campus qui sera également doté d'un amphithéâtre, d'une bibliothèque et de plusieurs salles et laboratoires.

En attendant, c'est avec beaucoup de solennité, marquant une volonté de tous les édiles de la région de voir Brive développer son pôle universitaire que fut posée, il y a quelques jours, la première pierre de l'extension de la résidence universitaire. Autour de Bernard Murat, étaient en effet présents Frédéric Soulier, député et vice-président du Conseil général, Francine Prime, sous-préfète, André Pamboutzoglou, conseiller régional, Alain Bordessoule, directeur du CROUS de Limoges, gestionnaire des lieux et Jean-Pierre Tronche, président de l'OPHLM de Brive. Démarré en janvier



dernier sous la maîtrise d'ouvrage de l'OPHLM de Brive, ce chantier devrait être terminé à l'été de manière à mettre les 57 nouveaux studios à disposition des étudiants dès la rentrée de septembre. L'extension de la résidence se présente sous la forme de deux immeubles. Chaque studio est équipé d'une kitchenette pour une surface totale de 25 m². A noter qu'au

rez-de-chaussée des bâtiments, seront aménagés par le CROUS des salles d'activités sportives.

La construction de ces 57 logements coûte 2.335.000 €. Elle est cofinancée par l'Etat (48.600€), la CAB (124.000€), le Conseil régional (114.000 €), le Département (90.000 €), et l'Office HLM de Brive au travers de deux emprunts, garantis par la Ville de Brive, d'un total de 1.958.400 € . ●

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

29 MARS LES OLYMPIADES DU BAC

Réviser son bac en s'amusant, c'est ce que proposent les Olympiades du bac, organisées pour la 7^e année consécutive par l'Ecole de gestion et de commerce de Brive. Elles ont vu le jour à l'initiative d'un étudiant de l'EGC. Le concept ? Un quizz, à l'image d'un certain jeu télévisé, qui porte sur des thèmes figurant aux programmes de 1^{ère} et terminale toutes séries : actualité, anglais, culture générale, économie, français, géographie, histoire, maths, littérature... En tout, une centaine de questions en trois séries. Les épreuves qui auront lieu mercredi 29 mars, à la CCI, réuniront une centaine de candidats des établissements de la Corrèze et des départe-



ments limitrophes. Pour eux, il s'agit de tester leurs connaissances dans une ambiance ludique. Pour les étudiants de l'EGC qui organisent ces Olympiades, il s'agit de mettre en pratique la théorie qui leur est enseignée. Echanges de bons procédés ! ●
Rens : 05.55.18.94.27.

→ 26 MAI / 4 JUIN

4^E SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nelly Olin, ministre de l'Écologie et du Développement durable, a lancé le 17 janvier dernier l'appel à projets de



la 4^e édition de la Semaine du développement durable, laquelle aura lieu du 29 mai au 4 juin dans toute la France.

Cet événement est l'un des deux grands rendez-vous, avec la Semaine européenne de la mobilité, initiés par le ministère, qui associent les citoyens à des thématiques majeures : le développement durable, des transports, le changement climatique, la perte de biodiversité, la gestion des déchets...

Sensibiliser, inciter et responsabiliser les Français à modifier leurs comportements pour contribuer

à vivre ensemble autrement, tels sont donc les objectifs de cette opération. Comme les années précédentes, collectivités, établissements scolaires, entreprises mais aussi les associations, sont invitées à déposer leurs projets d'action de sensibilisation et d'éducation au développement durable. Avant le 20 avril... ●

Pour déposer son projet et en savoir plus : www.semainedu-developpementdurable.gouv.fr

Supérette de Tujac : le retour

Fermée depuis l'incendie du centre commercial, lors de l'été 2002, la supérette de Tujac a réouvert ses portes le 22 février dernier. Autant dire que cette réouverture était attendue par tous les habitants du quartier.

Sous l'enseigne « Spar », filiale de Casino, cette petite surface offre sur quelque 470 m², tous les produits nécessaires qui font un bon commerce de proximité.

Les lieux sont tenus par Isabelle et Franck Paris, un jeune couple originaire de la région parisienne et de Charente, qui auparavant tenait une moyenne surface à Beaumont-de-Laugnac, dans le Tarn-et-Garonne.

La veille du grand jour, tous les commerçants du cœur de Tujac étaient invités à un pot d'accueil, pot auquel assistaient aussi les élus municipaux du quartier, Annie



Fernandez et Bernard Rioux qui représentaient Bernard Murat. Avec cette dernière ouverture, l'ancien centre commercial est presque totalement opérationnel, puisqu'il ne reste plus qu'un seul

espace non ouvert. Rappelons que le site héberge une pharmacie, un bureau de poste, une cafétéria, un tabac-presse et une boutique de téléphonie. ●



UN LIEU D'ACCUEIL POUR LES MALADES PSYCHIQUES

L'UNAFAM Espoir Corrèze a ouvert le 1^{er} mars dernier un groupe d'entraide mutuelle baptisé club « L'Oustalou ». Situé au 29 de la rue Marcelin Roche, la vocation de cette nouvelle structure sociale est de permettre aux personnes souffrant de troubles psychiques de bénéficier d'un soutien approprié à leur problématique dans un lieu d'accueil, d'écoute et d'entraide. Le groupe d'entraide mutuelle de l'UNAFAM Espoir Corrèze est financé par la DDASS et le Conseil général.

On y revient dans notre prochain numéro.

L'ouverture de cette structure de l'UNAFAM Espoir Corrèze à Brive, précédait de peu la semaine nationale de la Santé mentale (13/19 mars) et une campagne de sensibilisation lancée par l'UNAFAM, l'Association des maires de France, la FNAP-Psy et l'OMS, ayant pour thème « Accepter les différences, ça vaut aussi pour les troubles psychiques ». ●

* Union nationale des amis et familles de malades psychiques.



CRAMCO : ATTENTION AUX IMPOSTEURS !

La Caisse régionale d'assurances maladie du Centre-Ouest (CRAMCO) met en garde les assurés sociaux. Des personnes mal intentionnées se recommandent actuellement de cet organisme afin d'obtenir un rendez-vous au domicile des personnes âgées. La CRAMCO lance donc un appel à la vigilance contre ces démarchages abusifs.

Avant tout passage à

domicile, les assistants sociaux, conseillers retraite et contrôleurs de la CRAMCO sont censés vous contacter préalablement en envoyant systématiquement un courrier afin de convenir d'un rendez-vous et en vous présentant leur carte professionnelle. ●

Pour de plus amples renseignements :
CRAM du Centre-Ouest.
Tél : 05.55.45.38.00.

IMPOTS SUR LE REVENU : DU NOUVEAU !



Préremplie → Une nouveauté cette année : la déclaration de revenus est préremplie. Certains revenus, connus de l'administration, seront, en effet, déjà imprimés sur cette déclaration. Il s'agit des salaires, des retraites, des allocations de chômage et des indemnités journalières de

maladie. Pour cette raison, la déclaration ne parviendra dans les boîtes aux lettres qu'au début du mois de mai. Il est donc inutile, précise la Direction des services fiscaux de la Corrèze, de s'inquiéter, de se rendre ou de téléphoner au service des impôts.

Sachez encore que la date de dépôt de la déclaration 2005 est fixée au 31 mai à minuit. Enfin, il est aussi possible de remplir sa déclaration sur internet. Avec ce système vous aurez jusqu'au 20 juin. ●

www.impots.gouv.fr

→ GRIPPE AVIAIRE CONDUITE À TENIR

en cas de découverte d'oiseaux sauvages morts :

« En toute circonstance, il est vivement déconseillé à tout particulier qui voit ou trouve un oiseau mort de le manipuler. Il est possible de découvrir, surtout en cette période hivernale, dans la nature ou en ville des oiseaux morts dont le décès peut être dû à la vieillesse, la faim, un accident ou un prédateur. Si l'animal est en état de décomposition, le laisser en l'état ; il ne présente aucun danger. Si l'animal semble de mort récente et s'il présente des signes manifestes d'accident, cette mort doit être considérée comme « naturelle ». Dans ces deux cas, il n'est aucunement nécessaire de signaler cette découverte.

Dans les autres cas, s'il y a découverte d'un cygne mort (aucune manipulation ne doit être effectuée) ; s'il y a découverte de tout autre oiseau mort d'une espèce exposée (oiseaux d'eau : canard, échassier...) ou s'il y a découverte de plus de 5 oiseaux morts d'autres espèces dans un rayon de 500m, un signalement doit être effectué auprès de la mairie la plus proche qui se chargera de répercuter cette information auprès de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ou de la Fédération Départementale de la Chasse. En cas de difficulté pour joindre la mairie, appelez directement l'un ou l'autre de ces deux services :

- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Tél : 05.55.26.48.15;

- Fédération Départementale des Chasseurs.
Tél : 05.55.29.95.75.

www.grippeaviaire.gouv.fr
www.sante.gouv.fr

N° info Grippe aviaire :
0 825 302 302 (du lundi au samedi - 8h/20 h) - 8h/20 h)

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère



De nouveaux locaux pour l'APAJH

La Ville met à disposition de l'APAJH de nouveaux locaux dans l'école Louis Pons mixte 2 pour son service d'éducation et de soins spécialisés à domicile.

L'association pour personnes âgées et jeunes handicapés (APAJH) gère depuis 1984, à l'école Louis Pons mixte 2, un service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD). Aujourd'hui, cette structure qui accueille 46 personnes de 6 à 20 ans (deux classes d'intégration scolaire ouvertes aux malvoyants et aux handicapés moteurs ainsi qu'un certain nombre d'adolescents et de

jeunes adultes) se trouve à l'étroit dans ses locaux. Ses effectifs ont en effet doublé en l'espace de 10 ans d'où une certaine difficulté pour la vingtaine de personnes composant l'équipe de soins (pédiatre, psychologue, ophtalmologiste, orthophoniste, orthoptiste, kinésithérapeute...) de mener une action pleinement efficace auprès des jeunes handicapés. C'est pourquoi la Ville a donc décidé de céder à l'APAJH l'intégralité de l'immeuble dont elle occupe actuellement le rez-de-chaussée à l'école Louis Pons mixte 2, soit huit nouvelles salles dont un appartement F4 libéré en septembre dernier. Nouvelle surface qui vient aussi s'ajouter au double préfabriqué situé à l'entrée et au local en dur en haut de la cour. Cette cession, sur le plan juridique, prend la forme d'un bail emphytéotique avec

l'APAJH sur une durée de 55 ans. Cette formule a été préférée par la municipalité car jugée moins onéreuse. De plus, souligne le projet de délibération adopté à l'unanimité par les élus, « elle confie au preneur le droit de se comporter comme un propriétaire sans avoir pour contrepartie l'aliénation définitive d'un bien communal qui reviendra au bout de 55 ans dans le giron de la Ville ».

Financièrement, l'association supportera la totalité du coût des travaux d'aménagement des locaux, soit environ 120.000 €. Pour sa part, la Ville de Brive se porte caution à concurrence de 50% de l'emprunt qui sera contracté pour mener à bien le chantier. Chantier qui devrait durer plusieurs mois, l'APAJH pouvant investir ses nouveaux locaux d'ici la fin de l'année. ●

En bref

→ **Terrain multisports :**
Après les Chapélies et Tujac, le quartier de Rivet va bientôt être doté d'un terrain multisports. Cette nouvelle aire de jeux de près de 300 m² - le terrain a été cédé par la SEMABL - permettra la pratique d'une dizaine de disciplines. Comme à Tujac et aux Chapélies, l'initiative de cette installation revient au Conseil municipal des jeunes. Son coût : 137.000 €.

→ **Saint Joseph : échange de terrains**
Dans le cadre d'une future réalisation immobilière privée sur le site de l'ancien collège Saint-Joseph, la Ville va procéder à un échange de terrain avec l'Association Avenir familial propriétaire de l'emprise foncière et l'OGEC, l'Organisme de gestion de l'enseignement scolaire catholique. Un échange qui permettra notamment d'agrandir le passage public existant.

→ **Travaux dans les écoles**
Le prochain programme de travaux dans les établissements scolaires, qui auront lieu l'été prochain, a été approuvé par les élus pour un montant de 362.000 €. Seront concernées les écoles maternelles Louis Pons, Marie Curie, et les écoles primaires de Bouquet, Saint-Germain 2 et le groupe scolaire Henri Sautet.

Un jardin « Renaissance classique » pour les archives



A l'automne prochain, les Archives municipales devraient s'installer dans leurs nouveaux locaux, le logis de l'abesse du couvent des Clarisses (XVII^e), entièrement rénovés et réaménagés. Les abords du bâtiment seront eux aussi réaménagés avec un projet de jardin dit de « Renaissance classique ». Ce futur jardin, choisi en concertation avec l'archi-

tecte des bâtiments de France, par son allure sobre permettra de ne « pas occulter les façades du bâtiment ». Un alignement de jets d'eau apportera également « modernité et fraîcheur et marquera la perspective sur l'édifice et la statue de Sisyphe ». Enfin, un parvis sera créé devant le bâtiment afin de faciliter l'accessibilité aux handicapés. ●

Des subventions aux associations

Le conseil municipal a approuvé un certain nombre de subventions aux associations pour l'année 2006. En voici les principaux montants par catégorie.

- Associations à caractère culturel : 260.100 €
- Associations à caractère social : 67.395 €
- Associations à caractère économique : 44.915 €
- Associations à caractère patriotique : 5070 €
- (une subvention exceptionnelle de 300 € a été attribuée au Comité de Brive de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur).
- Associations à caractères agricole : 2395 €
- Associations ayant pour objet un rapprochement des relations entre les pays : 1575 €
- Associations à caractère touristique : 1378 €

A savoir

→ **Un subvention pour la Maison du Limousin**
12.615 € c'est le montant que versera cette année la Ville à la Maison du Limousin à Paris. Outil de promotion régionale dans la capitale, la Maison du Limousin sera associée cette année à la promotion de trois événements majeurs de Brive : la 25^e Foire du livre, la Fête de la Truffe et le Festival de l'élevage.

→ **Travaux dans les gymnases**
La Ville programme des travaux de gros entretiens dans certains gymnases utilisés à la fois par le monde scolaire et associatif. A savoir les gymnases Jules Vallès, des Rosiers et Saint Germain, pour un coût global de travaux estimé à 149.000 €

→ **Nouveaux horaires pour « La Farandole »**
Le Multi-accueil « La Farandole », rue Fernand Delmas, ouvrira désormais ses portes à 7h afin d'adopter le même horaire que les cinq autres multi-accueils de la Ville. D'autre part, au vu de la faible fréquentation du samedi matin, le conseil municipal a décidé de fermer l'établissement ce jour-là.

→ **Labenche : restauration de collection**
Le musée Labenche programme pour cette année la restauration de plusieurs pièces et œuvres de ses collections (peintures, poteries, tambour gaulois...). Le financement de ces travaux est estimé à 8.000 €. Le conseil municipal a décidé de demander une subvention auprès de la Direction régionale des Affaires culturelles.



Couleur carnaval...

Mercredi 1^{er} mars, le traditionnel carnaval de Malemort a fait le **bonheur** des petits Brivistes et des plus grands aussi. Revue en images ...





Le maire et la mairesse d'un jour sous le regard bienveillant de Bernard Murat, maire de Brive et de Robert Pénalva, maire de Malemort.



→ JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le Centre juridique de Brive, carrefour de formations

Le samedi 25 mars, l'Université de Limoges organise sa journée **portes ouvertes**. A Brive, toutes les structures du pôle universitaire se sont associées pour cette journée d'information. Le Centre juridique, lui, ouvrira le ban avec son « Carrefour des métiers » le jeudi 22 mars. Explications.

Centre juridique, départements IUT, STAPS... Brive possède son pôle universitaire et ses dirigeants entendent bien le faire savoir.

Ainsi, la traditionnelle journée portes ouvertes à l'attention des lycéens et de leurs parents, qui se déroulera cette année le samedi 25 mars, a-t-elle été organisée en étroite collaboration entre tous les acteurs de l'université à Brive. « C'est pour nous, confirme Jacqueline Hoareau, la directrice du Centre juridique, l'occasion de conforter ce concept de pôle universitaire. Le 25 mars, chaque filière organisera chez elle sa propre journée portes ouvertes comme cela se passe d'ailleurs pour toutes les entités de l'Université de Limoges. A ceci

près qu'à Brive, nous avons voulu que le campus des IUT de la rue Jules Vallès soit le centre vivant de cette journée. »

TOUS SUR LE PONT

Ainsi, à partir de 9h ce samedi 25 mars, étudiants, professeurs et personnels administratifs de toutes les composantes de l'université à Brive seront-ils sur le pont, rue Jules Vallès pour recevoir leur public de futurs étudiants. Pour leur faire visiter la résidence universitaire et son restaurant. Et pour tenir aussi les stands auprès desquels les étudiants de demain auront tout loisir de se faire une idée des études et des débouchés offerts par les départements IUT GEA et GEII, le STAPS et bien sûr le Centre juridique.

CARREFOUR DES MÉTIERS

Un Centre juridique qui a décidé d'innover cette année en plaçant son « Carrefour des métiers » dans le cadre de la journée portes ouvertes de l'Université de Limoges. Organisée le mercredi 22 mars de 17h à 20h, cette manifestation a pour objectif,



elle aussi, de mieux faire connaître les professions issues du droit. « Le droit, explique Jacqueline Hoareau, ne concerne pas seulement les professions juridiques. C'est pourquoi seront aussi présents ce jour-là plusieurs représentants de professions pour lesquelles le droit est très utile au quotidien. » Et la directrice du Centre juridique de citer pêle-mêle les métiers de la banque ou encore plusieurs administrations d'Etat. Bref, le droit mène à tout et Jacqueline Hoareau aimerait que cela se sache toujours plus, comme elle apprécierait qu'on ne lui parle plus d'école de droit ». « Nous sommes, dit-elle, une composante à part entière de l'Université de Limoges. Nos étudiants sont inscrits à la Faculté de Droit et de Sciences économiques de Limoges. Nous avons les mêmes filières (voir-ci dessous), les mêmes enseignements dispensés par les mêmes enseignants. »

« Qui plus est, ajoute-t-elle, le Centre juridique de Brive offre tous les avantages de la proximité. Notre structure est en effet plus petite et nous permet d'être



plus proche de nos étudiants, de leur offrir un accompagnement plus personnalisé. » Enfin, l'un des atouts du Centre juridique se trouve être sa position géographique - l'effet A89 et A20 résume Mme Hoareau - qui a déjà incité plusieurs parents habitants hors du département à inscrire leurs enfants à Brive plutôt qu'à Toulouse, Limoges ou Clermont-Ferrand. Une situation géographique et une proximité privilégiées qui auront aussi motivé plusieurs personnes dont des mères au foyer à reprendre leurs études de droit. ● P.C.

La Ville de Brive vient d'éditer une plaquette accompagnée d'un CD Rom qui recense les 28 formations d'enseignement supérieur existantes à Brive. Distribuée aux élèves de terminales des lycées de Brive, elle sera également diffusée par le CIO dans les lycées des départements alentours. Cette plaquette est également disponible au Bureau de l'enseignement de la Ville.



Le centre juridique de Brive

Le Centre juridique de Brive a pris en 1998 la suite de l'École de droit créée en 1996. Il assure trois formations : une licence en droit (3 ans) qui compte actuellement près de 160 étudiants ; une licence professionnelle « Caissier d'études notariales » (15 étudiants) et une capacité en droit. Actuellement logé par la Ville dans des locaux de l'école de Bouquet, le Centre juridique devrait rejoindre le pôle universitaire de la rue Jules Vallès d'ici 2008.

→ TÉMOIGNAGE



« C'est plus facile pour débiter »

Romain Bonnotte est en deuxième année de droit à Brive. Ce Tulliste de 19 ans, également président de l'Association des étudiants en droit, a choisi de faire ses études à Brive plutôt que dans une grande ville universitaire : « C'est plus facile pour débiter. Nous sommes moins nombreux en cours par rapport à des facultés où les 1^{re} année sont des centaines. C'est une petite structure, à taille humaine. Les professeurs, les chargés de TD, l'administration, tout le monde est plus disponible. En plus, cela permet de réduire les coûts pendant deux ou trois ans, en évitant de prendre un appartement. »

« Ce qui manque, c'est un campus »

Avec un copain tulliste également en 2^e année, Romain fait donc du covoiturage pour assister aux cours. Lui, a choisi de passer sa licence à Brive. « Ce qui se fait beaucoup, c'est d'assurer les deux premières années ici et de partir ailleurs pour la licence, pour voir autre chose... Car ce qui manque à Brive, c'est un campus rassemblant Droit, STAPS, GEII et GEA. On espère que le centre juridique s'implantera un jour sur le site de Jules Vallès. Pour les journées portes ouvertes, nous serons d'ailleurs tous ensemble. » Son association veut créer le lien entre tous les étudiants en droit à Brive. « L'inscription est automatique et nous ne faisons pas payer de cotisation. Nous vivons sur le fruit des soirées étudiants et sur la vente des chocolaines. La recette sert à financer une partie du voyage de fin d'année et un séjour découverte à Paris. »

M.C.M.

→ GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Centre nautique (suite)

En septembre dernier, dans ces mêmes colonnes, j'exprimais nos inquiétudes au sujet du futur centre nautique de la Communauté d'Agglomération qui doit se substituer à celui existant au lieu de venir le compléter et rappelait que ni le projet, ni la pseudo concertation avec les utilisateurs, ni la privatisation ne rencontraient notre adhésion.

L'état d'avancement du dossier confirme ces craintes :

La « concertation » se poursuit quasiment à sens unique, les interlocuteurs étant priés d'être d'accord sur la globalité du projet mais pouvant émettre quelques suggestions sur les détails de mise en œuvre.

Les créneaux horaires pour les scolaires ne seront pas suffisants : si aujourd'hui 2500 élèves du Primaire dont 2150 de Brive bénéficient des installations existantes à raison de 15 séances par an et par élève, la CAB représente 3650 élèves de Primaire potentiels. Les capacités d'accueil seront largement insuffisantes, sans parler des élèves des Collèges qui ne trouveront probablement plus leur place dans la future

organisation. Les activités sportives, en passant d'un équipement de 50 mètres à 25m, vont être dévalorisées au moins sur le niveau de compétition possible et les possibilités d'entraînement.

Quelle place les utilisateurs particuliers vont-ils trouver s'ils ne s'intéressent pas particulièrement à la partie ludique et onéreuse de l'équipement ?

Ce chantier devrait s'étaler au delà de 2008, c'est peut-être une chance. Si les Brivistes nous confient la responsabilité de la gestion de notre ville en 2008, nous proposerons la seule solution raisonnable pour répondre aux besoins actuels : la réhabilitation dans le cadre de la Ville de Brive de la piscine actuelle avec une vocation scolaire et sportive affirmée, en parallèle avec l'équipement à vocation ludique et scolaire de la Communauté d'Agglomération.

Philippe Nauche

PS : si vous utilisez l'internet, vous pouvez me joindre sur mon blog à l'adresse suivante : www.briveavecvous.com

EAU, GAZ ET PLOMB

Les travaux de remplacement des conduites de gaz viennent de reprendre, des tranchées sont ouvertes dans les trottoirs de certaines rues. L'entreprise chargée des travaux dégage, à cette occasion, les branchements d'eau en plomb. Rappelons qu'un programme de remplacement de ces branchements est prévu au budget de la CAB afin, comme le prévoit la réglementation, de les faire disparaître totalement à la fin de 2013 (montant total de la dépense : 2,4 millions d'euros).



Comme les riverains de l'av. Alsace-Lorraine avaient pu le constater, il y a 2 ans, ceux de l'av. E Zola se sont rendu compte que le plomb mis à jour devant leur porte est laissé en place, les tranchées soigneusement rebouchées, à charge pour la SAUR de procéder à leur remplacement une prochaine fois en réouvrant de nouvelles tranchées.

Qui nous fera croire qu'une coordination des travaux n'aurait pas permis de substantielles économies ?

À qui reprocherons-nous cette nouvelle incurie : au maire ou au président de la CAB ?

Etienne Patier

PS : l'av. E. Zola est restée impraticable au cours de 2004 pour cause de remplacement des égouts

→ GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTE

Il faut avoir la santé

J'ai récemment assisté à la présentation du schéma régional d'organisation sanitaire 2006-2011 pour Brive et la Corrèze. Si notre système de santé est encore performant, il reste confronté à des décisions politiques qui le menacent.

- LE MANQUE IMPORTANT DE MEDECINS ET AUTRES PERSONNELS DE SANTE, résultat de la politique draconienne de réduction des dépenses de santé qui perdure depuis des années : obtenir la réduction des ordonnances en réduisant le nombre de médecins, imposer un faible niveau de recrutement. D'excellents élèves que j'ai connu dans mon activité ont été ainsi écartés de la profession.

- UNE INSUFFISANCE DE MOYENS, déficit de lits dans certaines unités, déficit de moyens psychiatriques. Des projets concernant l'angioplastie par coronographie et la prise en charge de l'accident vasculaire cérébral sont renvoyés à

l'échéance ultime 2011 alors que les praticiens sont sur place dès 2006.

- UNE QUASI ABSENCE DE POTILIQUE DE PREVENTION déplorée par les professionnels. Selon le Directeur de l'Agence Régionale Hospitalière, elle est difficile à mettre en oeuvre, elle prend du temps et en plus elle aurait un coût.

Ne vaut-il pas mieux prévenir que guérir, même en terme de coût ?

Il faut vraiment avoir la santé pour résister à tous les méfaits de la politique gouvernementale. Il est temps de rectifier la trajectoire qui oriente notre système de santé vers une médecine à deux vitesses. C'est et ce sera là une des questions majeures du débat électoral en 2007. ●

André PAMBOUTZOGLOU
Conseiller Municipal de Brive
Vice-Président du Conseil Régional du Limousin

**Le bureau des élus
de l'opposition se situe
14 Boulevard du Salan
Tél : 05.55.18.02.18
mardi après-midi
mercredi après-midi
jeudi après-midi**

→ TRAVAUX

Le Phare de l'Office de tourisme se refait une beauté

A l'automne prochain, les Brivistes et les touristes de passage pourront de nouveau passer la porte de l'Office de tourisme de Brive et son pays. Et, cerise sur le « phare » de cette **imposante rénovation** : on pourra désormais gravir les marches de la tour et admirer la ville d'un point de vue inédit pour nombre d'entre nous.

Depuis quelques jours, l'Office de tourisme de Brive et son pays a quitté son château d'eau pour une partie des galeries du Théâtre municipal. Une situation temporaire pour permettre la rénovation en profondeur de cet

étonnant bâtiment que les Brivistes appellent affectueusement le « phare ». Les travaux placés sous l'égide de la Communauté d'agglomération de Brive*, dont l'Office de tourisme est une entité, devraient être terminés en octobre

prochain. Globalement, il s'agit d'un ravalement de façade conséquent (voir notre photo) et d'un réaménagement de tout l'intérieur.

Classé 4 étoiles, l'Office de tourisme se devait de posséder un accueil digne de ses galons. Certes l'édifice lui-même a toujours suscité la curiosité de tout ceux qui visitent Brive, mais il était grand temps de repenser son intérieur.

UNE NOUVELLE ENTRÉE

L'entrée de l'Office se fera donc désormais côté marché. « C'est d'ailleurs là, précise Laurent Dufour, chargé de mission de l'Office, que se trouvait la porte d'entrée d'origine. Cette dernière a disparu, remplacée par deux fenêtres... » De fenêtres justement ou plutôt de baies vitrées, le nouvel Office n'en manquera pas. « Il y en aura tout autour du bâtiment et plusieurs d'entre elles serviront aussi de vitrines. Pénétrons maintenant dans les locaux. Le visiteur sera accueilli par un grand écran sur lequel défilent films promotionnels et informations touristiques. Sur la droite, une grande banque d'accueil lui permettra de se renseigner auprès d'une hôtesse. Comme il se doit, bien sûr, les lieux seront totalement accessibles aux personnes handicapées. Les guichets ont même été conçus pour faciliter l'approche au plus près des fauteuils roulants. A gauche de l'entrée, le visiteur trouvera un autre guichet d'accueil, un espace presse et un espace information-

Un peu d'histoire sur le phare de Brive



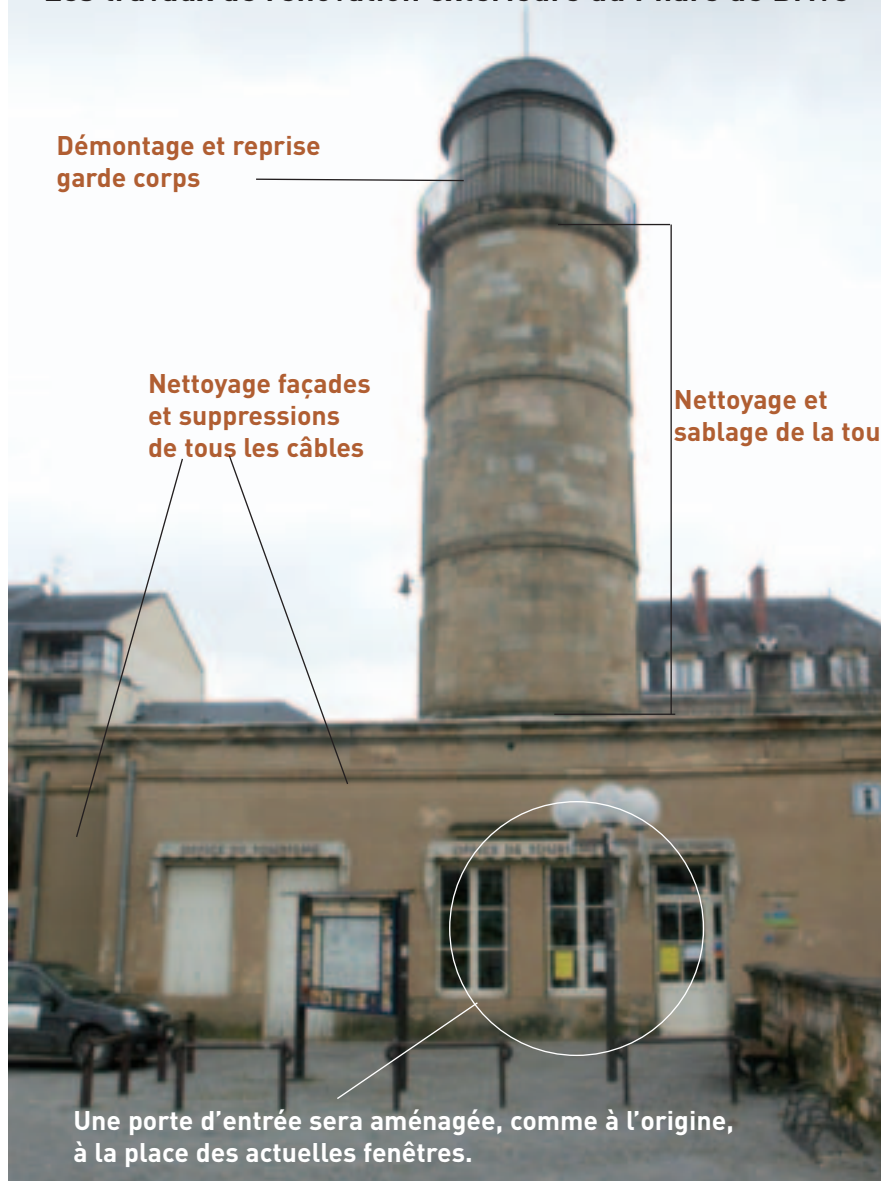
Ce curieux édifice, bâti en 1834, est en fait une sorte de château d'eau. Construit en bordure de l'ancien canal (aujourd'hui quai Tourny), il permettait, grâce à un ingénieux système de machine élévatrice et de filtre, d'utiliser son eau pour alimenter les fontaines de la ville.

Plus tard, il sera occupé par les services des places et de la bascule municipale, puis sera utilisé comme bureau de la gare routière.

Pour l'anecdote, il faut savoir que l'architecte de ce bâtiment s'appelait Limousin et le maître d'œuvre Corrèze.

Ça ne s'invente pas. l'histoire ne dit pas si le maçon portait Brive comme patronyme.

Les travaux de rénovation extérieure du Phare de Brive



Démontage et reprise garde corps

Nettoyage façades et suppressions de tous les câbles

Nettoyage et sablage de la tour

Une porte d'entrée sera aménagée, comme à l'origine, à la place des actuelles fenêtres.

vente (avec borne d'accueil). Là aussi, un écran diffusera films et infos promotionnels.

L'une des originalités de ce réaménagement est le cheminement de bois qui, sur un sol carrelé façon ardoise, guidera les visiteurs d'un point stratégique à l'autre de l'Office. Ce parcours conduira ainsi à la porte d'entrée de la tour qui rappelle tant les sentinelles de mer. Longtemps fermé pour cause de vétusté, il sera donc possible dès l'automne prochain, de gravir à nouveau ses marches, et de son sommet, admirer la ville.

Une nouvelle qui devrait ravir nombre de Brivistes et apporter un plus touristique à la cité, car il existe peu de points de vue aussi central.

Voilà pour le côté public de l'établissement, la partie des locaux donnant sur le quai Tourny restera lui réservé au personnel* (bureaux, vestiaires, standard...). Enfin, les abords de l'Office, notamment sur la façade du marché devraient être largement fleuris et la mise en lumière du site est d'ores et déjà programmée. P.C.

* Le coût du chantier financé en grande partie par la CAB est estimé à 500.000 €. Le Conseil général intervient lui à hauteur de 90.368 € et le Conseil régional à hauteur de 95.708 €.

* Cinq personnes travaillent à l'accueil de l'Office de tourisme de Brive et son pays. Le personnel administratif et la direction - 14 personnes - est lui hébergé rue Fernand Alibert.

C'EST NOUVEAU !

Nouveaux commerces, nouvelles entreprises, nouveaux artisans, n'hésitez pas à nous contacter pour paraître dans cette rubrique. Tél : 05.55.17.64.16.

UN TEMPS POUR ELLE

Sylvie Arène

Activité : commerce de prêt-à-porter féminin.

3, rue du Perron (entre l'église Saint-Martin et l'école de musique)

Tél : 05.55.24.46.06.

AB INFORMATIQUE

Patrick Aoustin

Activité : dépannage informatique à domicile, vente de matériel, formations, audits et conseils aux entreprises.

Tél : 06.20.52.72.91.

DIVERS

→ **Le lycée Bahuet** organise le 1^{er} avril de 9h à 16h, dans ses locaux de l'avenue E.Michelet, un forum sur les technologies de l'information et de la communication ainsi qu'une journée portes ouvertes. Rens : 05.55.92.83.00

→ **L'association Brive Catalogne** organise un voyage du 20 au 23 avril prochain à Tarragone. Le retour est prévu par Platja d'Aro, ville jumelée avec Brive. Renseignements et inscriptions : E. Chaminade au 05.55.23.26.30.

→ **Rectificatif** Dans notre article consacré au Panier paysan (Brive magazine 147), nous avons commis une erreur de frappe sur le numéro de téléphone de Sylvie et Fabrice Dreon, élèves. Il fallait lire : 05.55.25.39.02.

→ ELOPSYS ET VIAMECA

Les pôles attirent les PME

Les deux pôles de compétitivité, **Elopsys en électronique** et **Viameca en mécanique**, ont présenté à **Brive**, aux petites et moyennes entreprises, tout l'intérêt d'**adhérer** à leur dynamique.



« Les pôles de compétitivité ne s'adressent pas qu'aux grosses entreprises. » c'est le message fort que voulaient faire passer les responsables d'Elopsys et de Viameca, auprès des PME corréziennes rassemblées à la CCI du pays de Brive. Ces pôles impulsés par l'Etat se veulent des moteurs en réunissant entreprises, unités de recherches et centres de formations afin de renforcer l'innovation dans un secteur d'activité et, par la même, développer la compétitivité et l'emploi.

INNOVATION, COMPÉTITIVITÉ, EMPLOI

« L'innovation est l'affaire de tous », affirme le président de la CCI, Jean-Louis Nesti. « Reste que pour développer leur potentiel, les PME ont besoin de laboratoires de recherche et de développement et de l'appui de grandes entreprises, en particulier dans les secteurs très coûteux des nouvelles technologies. » D'où, l'intérêt de faire coopérer PME et grandes entrepri-

ses en combinant l'agilité des unes avec la puissance des autres. « L'intérêt premier est d'apprendre à se connaître et travailler ensemble. » C'est le propre du pôle Elopsys qui est entré dans sa phase opérationnel et pousse au développement de projets associant grosses, moyennes et petites entreprises. « Même si nous ne sommes pas une région à proprement parler référente, l'électronique ne représente pas moins 18% de l'emploi en Limousin soit 5500 salariés et des entreprises leaders », quantifie Jean-Pierre Regner, président d'Elopsys et P-dg de Photonis. Il faut dire que les Brivistes sont très impliqués autant dans le pilotage du pôle que dans les projets proposés : Photonis, A'Novo, Thales... « Ces synergies permettent de faire des propositions innovantes pour concurrencer des pays qu'on appelle « low coast »,

affirme André Malet, président de Viameca et P-dg de la SIDE Michelin. Des propos illustrés par l'équipementier automobile Borg Warner à Tulle : « Le pôle peut nous permettre de chercher des appuis pour des métiers que l'on ne peut plus financer en interne », argumente le directeur général Frédéric Lissalde. « L'intérêt du pôle est de fournir une solution commune locale Nous venons de rentrer un marché sur Nissan au Japon avec un délai de réalisation très court. Il nous faut des fournisseurs capables de nous proposer des solutions innovantes. » L'intérêt aussi est « de pouvoir attirer des grands donneurs d'ordre qui seront d'autant plus attirés que la région est compétitive ». « Une démarche qui s'inscrit dans celle de l'aménagement du territoire en donnant une image forte au niveau national autant qu'international », a rappelé la sous-préfète Francine Prime. « L'Etat a prévu des moyens importants et mobilisé ses services pour accompagner le mieux possible les porteurs de projets. » ●

M.C.M



Des entreprises de tout le bassin ont assisté à la présentation des deux pôles de compétitivité, Elopsys et Viameca.

Contacts : contact@elopsys.fr et viameca@viameca.fr

Cent bougies pour LEHM

Les 7 et 8 octobre prochains, LEHM fêtera ses cent ans d'existence. Un anniversaire que les dirigeants actuels de cette entreprise spécialisée dans la vente de pièces détachées automobiles veulent fastueux et inoubliable.

« Pour nos cent ans nous voulons offrir un beau cadeau aux Brivistes, explique Agnès Machat-Teillet, l'actuelle directrice de LEHM et arrière petite-fille du fondateur Antoine Machat, car ce sont eux qui ont fait notre enseigne. » « LEHM » quatre lettres qui interrogent, voire interpellent, certainement nombre de clients de cette entreprise de l'avenue Ribot, spécialisée dans la pièce détachée automobile, tant il est difficile d'imaginer ce qui se cache derrière ce sigle. Allez, on vous le dit : Les Etablissements Henri Machat, tout simplement...

L'entreprise, qui emploie 80 personnes sur ses cinq sites (Egletons, Limoges, Périgueux, Toulouse et Brive), fêtera donc avec faste ses cent ans, les 7 et 8 octobre prochains.

BELLES CARROSSERIES, LIVRE ET DVD

Liée au monde de l'automobile depuis sa naissance en 1906, il était normal que la société LEHM lui rende hommage. « Les 7 et 8 octobre, nous allons organiser un grand défilé dans les rues de la ville avec toutes les plus belles voitures qui ont compté à travers le XX^e siècle, détaille Agnès Machat-Teillet. Nous travaillons avec les clubs de la région, le GMC Limousin-Périgord et le musée de l'Automobile Schlumpf (Mulhouse), afin de pouvoir présenter 7 véhicules de prestige par décennie*. » Parallèlement une exposition de voitures, de vélos et d'affiches, issus des collections particulières de Jacques, le



Agnès Machat-Teillet, directrice de LEHM et arrière-petite-fille du fondateur, en 1906, de cette entreprise qui emploie aujourd'hui 80 personnes.

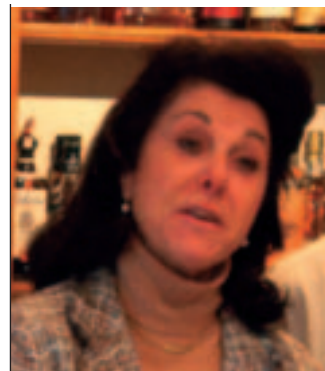
père d'Agnès, sera proposée salle Brassens. Un livre, retraçant l'histoire de cette prestigieuse maison devrait également paraître à l'automne.

ANTOINE, HENRI, JACQUES ET AGNÈS

Une histoire qui débute avec l'arrivée à Brive, en cette année 1906, d'Antoine et Madeleine Machat. Ancien ouvrier chez Panhard-Levasseur, lui va ouvrir le « Garage parisien, cycles et automobiles » au 23 boulevard du Salan, tandis que sa femme ouvre non loin de là, rue Masénat, un cabinet de masseur-kinésithérapeute. « C'est amusant de penser que mon arrière grand-père vendait des pneus alors qu'il n'y avait pratiquement aucune voitures dans Brive ». Pourtant l'affaire va prospérer. En 1907, Antoine meurt. Madeleine reprend l'entreprise et va la développer, déménageant même avenue de Paris (au 31). Deux de ses trois fils, Gaston et Henri,

lui succéderont. Après la guerre, Gaston s'en va créer sa propre entreprise tandis qu'Henri reprend la société, la déménageant une nouvelle fois quai Tourny. Il développera la vente de vélos et créera un atelier d'usinage de pièces pour moto. Au début des années soixante, Jacques le fils d'Henri, devenu ingénieur, reprendra à son tour l'entreprise qui s'appelle encore Machat. Car c'est Jacques justement qui, s'installant avenue Ribot, décidera de rebaptiser son entreprise LEHM, le « H » d'Henri, en hommage à son père. Avec le temps, celle-ci est devenue l'un des grossistes et semi-grossistes en pièces détachées pour automobiles les plus importants de la région. A cette activité, s'est ajouté un atelier de montage des pièces que vend la société et un autre magasin de motos. ● P.C

*une voiture populaire, une berline, une sportive, une moto, une voiture d'exception, un coup de cœur LEHM, un véhicule militaire.



« Je recrute sur cinq postes saisonniers »

Pascale Bertin, responsable d'exploitation des 4 hôtels du groupe Gauze dont le Mercure : « Je recrute sur cinq postes, trois de femmes de chambre, un en service salle et un en cuisine et salle. J'ai besoin de renforcer mes équipes pour l'été. Si nos hauts postes sont pourvus en interne au groupe, je préfère recruter mes équipes au niveau local. Ils ont l'amour de leur région et du terroir. Avec cette Bourse à l'emploi, on va gagner du temps en rencontrant tous les intéressés dans un même lieu. D'un côté comme de l'autre, chacun va faire son marché. L'idée est intéressante. Il faut savoir recruter différemment. Les comportements et les attentes ont évolué. Le métier a changé, les gens ont envie de bouger. Nos employés sont jeunes et zappent beaucoup, avec une rotation tous les deux ans. Il faut du savoir-faire, certes. Mais certains postes sont plus accessibles que d'autres, s'apprennent beaucoup sur le tas et c'est surtout la motivation qui compte. C'est important dans notre métier dominé par l'humain. »

→ Contact

Annie Ramos, CCI du pays de Brive, 05.55.18.94.20.

M.C.M.

Hôtellerie-restauration : une Bourse à l'emploi

Le 27 mars à la CCI, une Bourse de l'emploi va réunir employeurs et demandeurs d'emploi dans l'hôtellerie restauration. Une quarantaine de postes sont à pourvoir sur le bassin. Une première !

Lundi 27 mars, des demandeurs d'emploi vont pouvoir s'entretenir avec des employeurs dans l'hôtellerie-restauration. Tout se déroulera en une après-midi, à la Chambre de commerce et d'industrie. Chacun, demandeur ou employeur, viendra en quelque sorte faire son marché à cette Bourse de l'emploi. A la clé, des contrats bien réels. Les seize entreprises présentes disent en effet vouloir recruter sur une quarantaine de postes, qualifiés ou non, les uns saison-

niers, en CDD ou temps partiel, les autres à durée indéterminée. Les postes à pourvoir sont variés, du plongeur au maître d'hôtel en passant par femme de chambre, serveur, second de cuisine, cuisinier ou réceptionniste... Une première en son genre !

D'ABORD MOTIVÉ

« L'idée était de rapprocher l'offre et la demande », synthétise Annie Ramos, attachée technique au Développement touristique et services à la CCI. « Les entreprises se plaignent souvent de ne pas trouver du personnel, qualifié ou non, mais surtout motivé. » La CCI initiatrice de la Bourse, s'est donc chargée de prospecter auprès de 300 entreprises de son bassin, du bar à l'hôtel 4 étoiles. De leur côté, la Mission locale et l'ANPE ont épluché leur dossiers pour recenser les demandeurs dans ce secteur.

« Mais tout demandeur d'emploi peut y participer, après un pré-entretien », assure Annie Ramos. « L'essentiel reste la motivation et certains métiers sont plus accessibles que d'autres à des demandeurs non qualifiés. Une grande part de la formation se fait sur le tas et certaines entreprises sont prêtes à former. »

Déjà, l'an dernier, la chambre consulaire avait monté un Forum pour faire découvrir ces métiers aux élèves de 3^e, 2^e et 1^{ère}. « La pénurie se fait aussi sentir dans les filières de formation. » Cette nouvelle opération est montée en partenariat avec la Mission locale, l'ANPE et l'UMIH (Union des métiers et industries de l'hôtellerie). A noter que la Direction départementale du travail y renseignera aussi entreprises et demandeurs sur les nouveaux contrats. ●

→ CITOYENNETÉ

Pour une ville propre

Arrêté municipal et campagne de sensibilisation sont les nouvelles mesures prises par la municipalité pour appeler les propriétaires de chiens à plus de **civisme et au respect de l'environnement.**



Priver nos enfants des aires de jeux ou des bacs à sable, ne pas pouvoir marcher dans les rues ou se promener dans les parcs et jardins de la ville sans avoir le regard rivé au sol... Voilà qui est exprimé par nombre de Brivistes. Aujourd'hui, l'incivisme de certains propriétaires de chiens est tel que les agents du service des espaces verts de la Ville passent une grande partie de leur temps à ramasser les déjections canines qui jonchent les allées et massifs des parcs et jardins comme notamment ceux de la Roseaie ou du square Boudy. Et que dire des rues quotidiennement nettoyées...

DES RÈGLES SIMPLES...

Faudra-t-il en venir à la verbalisation des contrevenants comme le font déjà certaines villes pour que ces propriétaires

indélicats respectent de simples règles de vie ? Il faut savoir en effet qu'au regard de la loi, les propriétaires de chiens ont d'une part obligation de tenir leur animal en laisse sur le domaine public (voirie, parking, squares, jardins...) et d'autre part de ne pas laisser souiller le domaine public, et si nécessaire, d'enlever aussitôt des déjections de leur animal.

Pour les y aider, la municipalité a mis à disposition du public des distributeurs de sacs de collecte spécifiques, reconnaissables à leur signalétique. Ils sont implantés aussi bien dans le centre ville que sur les périphéries (plaines des jeux,...).

Malgré cela, force est de constater que l'incivilité demeure. Alors, un nouvel arrêté municipal vient renforcer les mesures déjà en place.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Ainsi, devant le nombre croissant de réclamations de Brivistes tant auprès des Comités de quartiers que de Mairie Services et

du service Environnement Hygiène et Santé, une campagne de sensibilisation au respect de l'environnement local va prochainement être menée auprès du public briviste par le personnel des services de l'Hygiène et santé et ceux de la Garde et de la police municipale.

Si toutefois des agissements délibérés ou des manquements répétés se maintenaient, ces mêmes agents pourraient alors être amenés à relever les infractions telles que prévues au Code de la santé et autres textes réglementaires. Améliorer son cadre de vie est à portée de main, et de la poubelle publique la plus proche...●



→ LOGEMENT

L'Office HLM sait construire partout



L'Office HLM de Brive est très fier de montrer sa dernière réalisation : une villa construite sur pilotis, rue des Frères Dupinet dans le quartier du Breuil. Pourtant cette réalisation additionnait les difficultés techniques : une petite parcelle de 220m², coincée entre deux rues sur un terrain en pente on ne peut plus raide.



Résultat au bout des huit mois de travaux : une maison T4 très fonctionnelle, claire, avec vue sur le centre et aux normes de qualité et qui reste en adéquation avec l'environnement avoisinant. « C'est une vitrine pour nous, qui enrichit notre savoir-faire », se réjouit le président de l'Office, Jean-Pierre Tronche. « L'architecte

est une grande première pour l'habitat social local. » Vue la configuration particulière, l'Office s'est tourné vers de jeunes architectes et leur a donné leur chance de s'exprimer tout en restant dans des coûts maîtrisés, environ 102.000€. « Nous nous sommes servis de la pente », explique Marie-Eve Nardou du cabinet Mauna. « Au lieu d'encaisser la maison dans la roche comme alentour, nous avons choisi de la décoller du terrain en la montant sur pilotis. » L'idée permet ainsi de superposer deux stationnements qui n'encombrent pas la rue, un premier étage mariant cuisine séjour avec rez-de-jardin et un deuxième distribuant trois chambres. L'opération a été financée par emprunt garanti par la Ville et a bénéficié d'un versement de la Communauté d'agglomération de Brive de 3.000 €. Comme de coutume, l'Office avait présenté le projet au voisinage avant son lancement. Les heureux premiers locataires, un jeune militaire et sa famille, ont emménagé début mars pour un loyer de 618 € charges comprises. ● M.C.M.



« On est bien ! », résume Horia Lambert au nom de sa petite famille alors que son jeune fils gambade allègrement dans son nouvel univers. Le couple attend son deuxième enfant. Ce sont les premiers locataires des lieux. « Avant, nous étions en appartement dans le privé. Pour le même loyer, mais en plus petit. Ici, c'est fonctionnel, confortable. Les voisins sont déjà venus nous proposer leur aide... Ce n'est pas anonyme comme dans une résidence. L'HLM, j'ai déjà connu lorsque j'étais avec mes parents. Si cela avait été la même chose, nous ne serions jamais venus. »



« Nous voulons exploiter toutes les parcelles disponibles », affirme le président de l'Office HLM Jean-Pierre Tronche. Avis aux propriétaires ! « En exploitant les petites parcelles, nous voulons densifier les quartiers par une véritable mixité avec du logement social. Sans abandonner le collectif, nous privilégions l'individuel. » Une mixité qui est également imposée au privé : « A partir de maintenant, tous les grands projets immobiliers privés devront inclure 20% de logements sociaux. »

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

→ AÉROPORT BRIVE-SOULLAC

Grands travaux sur le



Le nouveau préfet* de la Corrèze, Philippe Galli a visité récemment le chantier du futur aéroport de Brive-Souillac. Les travaux en sont à la phase du terrassement. Gros cailloux et tirs de mine.

Un chantier vraiment impressionnant. Le site du futur aéroport de Brive-Souillac, entre Nespouls et Estivals, ressemble à l'heure actuelle à un

champ de bataille que sillonnent jour et nuit une cinquantaine de mastodontes à quatre roues... et il est vraiment

difficile d'imaginer qu'ici se dressera une plateforme aéroportuaire capable d'accueillir des gros porteur du style A320 et autre Boeing. Lancés en octobre dernier, les travaux en sont à leur phase de terrassement et devraient durer 19 mois. Confiés à l'entreprise Bec, ces travaux font dans le vertigineux. Côté chiffres, par exemple, il faut savoir que cette phase du chantier représente quelque 150.000 heures de travail pour une équipe de 120 personnes - dont une cinquantaine ont été

embauchées sur place - se relayant jour et nuit. La piste de 2.100 m nécessite à elle seule de remuer 2,8 millions de m³ de terre soit l'équivalent de 10 km d'auto-route, avec au total près de 800 tonnes d'explosifs, ce qui donne bien là l'ampleur du labeur. Question finance, ces travaux de terrassement coûtent 12 millions d'euros sur une enveloppe globale de 46 millions d'euros. ●

** Au cours de cette visite, le préfet était accompagné de Francine Prime, sous-préfète, Jean-Pierre Dupont président du Conseil général, Frédéric Soulier député et président du Syndicat pour l'aménagement du site, Jean-Pierre Audy, député européen, Bernard Murat et les maires des communes environnantes.*



Causse



Nos photos : la délégation d'élus a pu assister à un tir de mine. Avec 4 tonnes d'explosifs, ce sont plus de 8.000 m³ de terre et de roches qui ont été broyés et soulevés à deux mètres de hauteur. Impressionnant !



« Une construction low coast avec une exploitation low coast »

Trois questions à Frédéric Soulier, président du Syndicat mixte pour la création et l'aménagement de l'aéroport Brive-Souillac.

Brive Magazine : « A ce stade des travaux, peut-on dire que les délais seront tenus, à savoir l'atterrissage des premiers avions à l'horizon 2008 ? »

Frédéric Soulier : « Tout à fait. L'échéancier est aujourd'hui très près de la réalité : le terrassement devrait être achevé en avril 2007, peut-être même avant. Entre avril et novembre, nous enchaînerons sur la construction des bâtiments et la partie chaussée, assainissement, électricité, balisage... Pendant l'été sera installé tout ce qui concerne la partie équipement météo et infrastructures pour le décollage et l'atterrissage des avions. Entre septembre et décembre, ce sera le tour des équipements de vigie. La réception du chantier devrait avoir lieu début 2008 pour un premier décollage dans la foulée.

B.M : « Le futur exploitant de l'aéroport a-t-il été choisi ? »

F.S. : « C'est la prochaine étape. Il sera décidé et validé lors du prochain comité syndical qui se déroulera en juillet. Pour l'heure, nous en sommes à la procédure d'appel d'offres. Je voudrais rappeler le côté novateur en ce qui concerne ce point précis du dossier. En effet la délégation de service public prévoit que le délégataire choisi devra au préalable construire ce qu'il sera ensuite chargé de gérer... Nous sommes là dans une phase de mutualisation de moyens, publics et privés, donc de réduction des coûts. On peut dire que ce futur aéroport est une construction low coast avec une exploitation low coast.

B.M : « Avez-vous aujourd'hui des demandes d'infrastructure privées (hôtels, entreprises...) ? »

F.S. : « L'aéroport Brive-Souillac est aujourd'hui une réalité. Nous sommes sortis de la phase virtuelle de ce projet. Les choses se mettent doucement en place. Ce que l'on peut dire aujourd'hui, c'est qu'une zone d'activités de 10 hectares est prévue, à l'intérieur même de l'emprise et voisine de celle programmée par la Communauté de communes des Portes du Causse. Et, là aussi, c'est à l'exploitant de nous faire des propositions puisque son cahier des charges prévoit que toute la logique économique du projet lui revient, lui permettant ainsi d'optimiser son investissement.»

Francoville 2006

Brive-la-Gaillarde jumelée à
Joliette (Québec)



- exposition
- concours
- films
- spectacles
- dictée francophone
- café littéraire
- conférences

www.brive.net
www.ville.joliette.qc.ca

La Francofête

Célébration du français
et de la francophonie

du 3 au 24 mars 2006

www.francofete.qc.ca

En français, par mots et merveilles



Office québécois
de la langue
française
Québec
Avec la participation
de l'Université de la Gaspésie
et du réseau de l'Université
et des Communautés culturelles

Illustration: Jean-François Gauthier

→ RENDEZ-VOUS

1^{re} Fête départementale d'accompagnement à la scolarité



Le 1^{er} avril prochain aura lieu à l'Espace Ventadour d'Egletons*, la première Fête départementale d'accompagnement à la scolarité. Cette manifestation qui devrait accueillir quelque 500 personnes (associations, enseignants, parents et enfants) a pour vocation d'être une journée d'échanges entre toutes les associations adhérentes à la Fédération d'accompagnement à la scolarité 19. « Une manière aussi de mieux nous faire connaître », explique Marie-Pierre Pommereul, la coordinatrice de cet organisme. »

PARTAGER ET ECHANGER

« La Fédération souhaite ainsi », poursuit-elle, « non seulement concrétiser des années de mutualisation par un projet commun, dont cette manifestation serait la première pierre, mais aussi pouvoir impulser une démarche partenariale, à savoir marcher tous ensemble avec et autour de l'enfant. »

Inaugurée par Jean-Luc Soleilhavoup, le président de la Fédération, la manifesta-

tion connaîtra son point d'orgue à 11h avec une rencontre-débat sur le thème « Comment marcher tous ensemble autour et avec les enfants, les jeunes dans le sens d'une relation interprofessionnelle, inter-acteur ? ». Cette conférence sera animée par Jean Epstein, psychosociologue parisien, consultant en matière de politique « enfance » auprès de plusieurs ville comme Nancy, Liège ou Genève.

Et, tout au long de la journée, des animations (percussions, théâtre, danse...) seront proposées par tous les acteurs bénévoles de l'accompagnement à la scolarité.

MARCHER TOUS ENSEMBLE

La Fédération de l'accompagnement à la scolarité 19 a vu le jour voilà près de 10 ans. Elle est constituée d'une quinzaine d'associations et organismes œuvrant dans l'accompagnement scolaire, l'aide aux devoirs. A Brive, le Club Courteline, AFB Coup de pouce, PEP 19 et les centres socioculturels Dautry et Cartier en font ainsi partie.

Les objectifs de la Fédération sont de permettre une mutualisation des moyens, de partager expériences et pratiques, de construire une caisse à outils commune et de renforcer aussi les liens partenariaux (CAF, DDASS, Inspection d'académie, collectivités...), de proposer aussi des formations. Soit un ensemble d'actions visant toutes à améliorer l'offre d'accompagnement à la scolarité et ainsi contribuer à la réussite scolaire de nos enfants. ●

* De 10h à 17h.

Pour en savoir plus : Marie-Pierre Pommereul - Fédération de l'accompagnement à la scolarité 19 - 24, rue Robespierre. Tél/Fax : 05.55.17.97.36.

DÉFI TERRE D'AVENIR

Le samedi 25 mars, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) organise un nouveau Défi Terre d'avenir. Près de 300 jeunes sont attendus sur le marché de la place Thiers (15h/17h30). D'autre part, le 31 mars*, le CCFD reçoit, l'un des partenaires du CCFD au Niger, Inoussa Ganda, responsable de la Fédération des paysans Mooriben. * salle Meyrignac, 20h30

MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE

Le GNFA (Groupement national pour la formation automobile) organise le 5 avril une matinée de formation ouverte aux professionnels du secteur. Le thème porte sur la gestion et l'utilisation du Droit individuel de formation. Depuis 2 ans, chaque salarié acquiert en effet un DIF comprenant 20 heures de formation par an.

Pour en savoir plus : centre de formation GNFA, dans la zone artisanale Brive Est, 7 rue Bernard Courtois.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

L'Association familiale de Brive organise sa traditionnelle bourse aux vêtements, chaussures et matériels pour bébés printemps/été, au château de Lacan, rue Jean Macé. Le dépôt des vêtements (10 maximum) aura lieu le vendredi 24 mars de 12h30 à 18h. Les ventes s'effectueront le dimanche 26 mars de 9h à 18h et le lundi 27 mars de 9h à 12].

La journée du samedi 25 mars est, elle, réservée aux adhérents. Remboursements et invendus : mercredi 29 mars de 12h à 16h. Renseignements auprès de l'Association familiale de Brive, à la Maison des associations, place Jean-Marie Dautry. Tél : 05.55.24.33.94.

Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

ANOTER

Le calendrier des sorties culturelles, des loisirs et des sports, de la quinzaine

→ EXPOSITIONS



LAUMOND

19/24/02 2006 → Patrick Laumond, « figure montante de la peinture contemporaine » est de retour dans sa ville natale à l'invitation de la municipalité.

Désigné artiste de l'UNESCO en 2005 et lauréat de plusieurs grands prix dans les salons de l'hexagone, il construit une œuvre sans équivalent dans la création plastique contemporaine. Elle a été qualifiée comme telle par les collectionneurs, institutionnels, critiques d'art et galeristes.

La peinture de Laumond ne saurait s'aborder d'une manière conventionnelle, car elle utilise en fait des volumes isolés ou assemblés qui font songer à des boîtes plates. Accordant une place importante au vide et à la blancheur, l'artiste ça et là investit une partie de l'espace en usant de diverses techniques : sur les modules sont appliquées plusieurs couches successives d'acrylique ou de peinture glycéro ainsi que des résines dont il a le secret. Le blanc fait pour sa part l'objet de neuf couches successives, ce qui lui donne ce velouté si délectable. Noir, blanc, rouge sombre sont les couleurs privilégiées de cet artiste qui va même jusqu'à suggérer la présence d'une armoire à pharmacie...

« Il a, écrit Edith Herlemont - Lassiat, l'énergie d'un Bacon, et ce côté félin, effervescent qui rend son œuvre vivante nourrie d'un balancement permanent entre le doute et l'orgueil. » ●

Jusqu'au 9 avril, galeries du Théâtre municipal.
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h. Entrée libre.

SALON DE PRINTEMPS

25/31 mars → Cette exposition présente les œuvres d'amateurs salariés du Centre hospitalier et de la mairie de Brive. Oeuvres variées puisque l'on pourra voir aussi bien des peintures que des sculptures et des photographies, du point de croix comme de la vannerie.

Des animations et démonstrations seront proposées le samedi 25 et le mercredi 29 mars, au cours desquelles les participants pourront s'initier à la pratique de plusieurs disciplines. ●

Jusqu'au 31 mars à la chapelle Saint-Libéral.

Entrée libre.



PROMENADES BOTANIQUES

Photos

→ 40 photos, œuvres inédites de Michel Morin, extraites de sa « flore », associées à la présentation d'herbiers centenaires de la collection du musée Labenche. ●

Jusqu'au 30 avril, salle d'expositions temporaires du Musée Labenche. Ouvert tous les jours sauf le mardi 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

Entrée libre.

ET AUSSI...



Woll → Exposition collective d'Arts média 19 à l'Hôtel-restaurant Le Teinchurier jusqu'au 14 avril. **Affiches** → La collaboration économique durant l'occupation au travers des affiches de propagande, jusqu'au 1^{er} juillet, au Centre Edmond Michelet. **Mano scripto** → enluminures et calligraphies du

haut Moyen-âge, jusqu'au 25 mars à la Bibliothèque municipale. **Itinéraire découverte du Burkina Fasso à travers de l'univers illustré de Véronique Vernet** → pendant tout le mois d'avril au centre Jacques Cartier. ●

→ BIBLIOTHÈQUE

INVITATION AU VOYAGE ET JARDIN DE MOTS

→ **DURANT LE MOIS D'AVRIL** consacré à la poésie, la bibliothèque municipale donne aux poètes en herbe ou confirmés l'occasion de réaliser un « cordel ». Cette tradition d'origine portugaise consiste à épinglez le long de cordes tendues, zigzagant d'un bout à l'autre des maisons, de grandes feuilles sur lesquelles de courtes poésies sont rédigées. Cette réalisation

donnera lieu à un prix récompensant les poètes les plus inspirés.

Règlement du concours à retirer à la Bibliothèque avant le 31 mars. (05.55.18.17.50)

« **Quel est le plus beau mot de la langue française et pourquoi ?** » est un concours organisé dans le cadre de la Francoville auprès d'une cinquantaine d'enfants (âgés de 7 à 12 ans) du Centre

Jacques Cartier. Une sélection de ces mots a été mise en scène par Catherine Champ, plasticienne et les enfants de l'accompagnement scolaire du centre pour réaliser un jardin de mots. Installé dans le hall de la bibliothèque, le public pourra rêver et flâner dans ce jardin fleuri d'un florilège de mots poétiques et touchants.

* Du 4 avril au 6 mai

→ AGENDA

→ « **LAGRANDE ILLUSION** »
Un grand classique du cinéma français de Jean Renoir, projeté dans le cadre du ciné-club de l'Université du 3^e âge.
Vendredi 24 mars, 15h, au cinéma Rex.

→ **MIEL ET CICATRISATION**
les produits de la ruche. Conférence du professeur Bernard Descottes, pour l'Abeille Corrézienne.
Mardi 28 mars, 20h30, salle Dumazeaud. Entrée : 3 € Rens : 05.55.87.06.81.

→ **CAFÉ LITTÉRAIRE**
Rencontre bibliothécaires-lecteurs autour des nouveautés littéraires du 1^{er} trimestre.
Samedi 1^{er} avril, 15h, Bibliothèque municipale. Entrée libre.

→ **CONCERT DE PRINTEMPS**
Avec le Choeur régional de la Vézère, dirigé par Luc Guilloré. Concert organisé par le Lions club donné au profit de ses œuvres sociales.
Samedi 1^{er} avril, 21h, Eglise du Sacré-cœur des Rosiers.

→ **LES CONTES DU MERCREDI**
Avec le comédien Cédric Laroche.
Mercredi 5 avril, 14h30, Bibliothèque des Chapélies. Tout public à partir de 7 ans. Entrée libre.

→ **JEUX DE MOTS**
Animation autour de jeux de lettres proposée par la Ludothèque.
Mercredi 5 avril, 14h30, Bibliothèque municipale. Tout public à partir de 7 ans. Entrée libre.

→ **LE MOBILIER DE LA MAISON RUSTIQUE**
Atelier culturel pour la jeunesse du musée Labenche d'Art et d'Histoire.
Mercredi 5 avril. Rens. : 05.55.18.17.70.

Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

→ VOIR... ECOUTER



J'AIME BEAUCOUP CE QUE VOUS FAITES

Cette pièce de **Carole Greep** met en lumière et **en humour** nos petits travers de la vie, notamment **l'usage du portable**.

Comment une fausse manœuvre avec un téléphone portable vous fait découvrir ce que vos meilleurs amis pensent de vous en réalité, juste avant leur arrivée pour un week-end finalement pas comme les autres dans votre maison de campagne. Un théâtre populaire de grande qualité, qui sait habilement mêler rythme trépidant et acteurs généreux, pour un divertisse-

ment ponctué de nombreux fous rires.

« Une comédie, écrit le Figaro, qui critique l'usage du portable ne peut pas être tout à fait mauvaise. La pièce est vraiment drôle et efficace... Ses comédiens sont parfaitement choisis... Le plaisir est très vite au rendez-vous... »

De son côté, Figaro Madame, voit dans ce spectacle un « petit week-end de massacre entre amis. L'ensemble est frais

et revigorant, jubilatoire ». ●

Avec en alternance : Benjamin Alazraki, Juliette Poissonnier, Morgane Bontemps, Dominique Bastien.

Mise en scène : Xavier Letourneur

Vendredi 24 mars, 20h30,

Théâtre municipal.

→ PROCHAINEMENT

dans le cadre de la saison culturelle de Brive
- **POUM**, Chanson plus bifluoré - samedi 8 avril.
- **La très mirifique épopée de Rabelais**
- vendredi 14 avril.



FÊTE DE LA MUSIQUE

A vous de jouer →

Musicien en herbe ou confirmé, en groupe ou en solo, la Fête de la musique est l'occasion pour vous de vous exprimer musicalement sur des scènes sonorisées, encadrés par des professionnels.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Direction des Affaires culturelles au 05.55.18.18.30. ●



CONCERT MEDIEVAL

Troubadours

→ Le duo de jeunes musiciennes Evelyne Moser et Domitille Vigneron interprètent des pièces intitulées : « Chants d'amour des femmes troubadours ». ●

Samedi 25 mars à 15h30 à la Bibliothèque municipale. Tout public.

Entrée libre.

→ MUSIQUE

SEMAINE DE LA GUITARE

- Concert des élèves et des professeurs de L'ENMDAD
Mardi 21 mars, 18 H 30

- « Les guitares dans les orchestres » avec la participation des classes de cordes, vents, harmonie et harpes de L'ENMDAD
Mercredi 22 mars, 18 H



5°
Rencontre de l'ensemble de guitare
Samedi 25 Mars, 14h.

Ces trois rendez-vous ont lieu à

l'auditorium de l'ENMDAD. Entrée libre.
Rens : 05.55.18 17.89.●

RECITAL DE BASSON

Un récital avec Franck Vassallucci (Basson), professeur à l'ENMDAD de Brive et Muriel Fry (Piano), professeur au CNR de Limoges

Entrée 5 €
Renseignements :
05. 55. 18. 17. 89. ●

→ DANSE



interprètes - des personnalités de la scène hip hop - l'accompagnent dans cette extraction d'émotions enfouies qui réhabilitent leur parcours et celui de leurs parents. A partir d'improvisations autour de thèmes comme l'enfance, les origines, la solitude, les danseurs, dont

SEKEL

« C'est un cri », résume Hamid Ben Mahi. Dans les traces brûlantes de « Chronic(s) » (solo présenté la saison dernière), le chorégraphe poursuit sa quête de mots et de sens avec le spectacle « Sekel ». Cinq

Hamid Ben Mahi, ont fouillé leurs souvenirs, gratté leurs cicatrices. Sans craindre de se faire peur ni même un peu mal.

Dimanche 26 mars, 20h30, Théâtre municipal.

A l'issue de la représentation, une rencontre est organisée au théâtre avec la troupe et de jeunes danseurs de Hip-hop brivistes.

4'30" la répétition publique



Hervé Koubi

→ Au sujet de ce nouveau spectacle auquel le public est ici convié à assister à l'une des dernières répétitions avant la première prévue le 5 mai pro-

chain au Théâtre municipal, le chorégraphe Hervé Koubi écrit : « J'écoute des chansons presque exclusivement et quand les gens me demandent quel genre de musique j'aime, là où ils attendent des noms d'artistes, je ne peux que leur citer des titres de chansons. La danse est ici un prolongement vivant de ce que je n'arrive pas à matérialiser. 4'30" hors du temps qui n'appartiennent qu'à nous, à nous tous ».●

Judi 23 mars, 20h 30 au Théâtre de la Grange. Entrée gratuite.
Réservations au 05.55.86.97.99.

→ AGENDA

→ **LE CARTABLE DE BIG-BROTHER**
Projection-débat du film « Le cartable de Big-brother » avec Daniel Monteux d'ATTAC national. Soirée organisée par ATTAC 19 Brive.
Mercredi 5 avril, 20h, salle Meyrignac

→ **LE DESSINATEUR ANDREAS À BRIVE**



« Bulles de papier », 2, rue saint Libéral organise une dédicace avec l'auteur de bande dessinée Andréas. Il sera accompagné par Isa Cochet, sa coloriste, qui habite Brive.
Vendredi 7 avril, dès 15h.

→ **STAGE DE SALSA**

L'association NDS met en place chaque mois un stage de danse salsa animé par Nuria Massoliver, danseuse et chorégraphe à Limoges.
Pour tous renseignements : Association NDS - Tél : 05.55.87.08.38.

→ **AU MARYLAND**

Les concerts de la quinzaine :
Samedi 18
Bobby Diringier (Blues)
Vendredi 24 et samedi 25
Christopher Bock (Country)
Judi 30
Tango Prestations
Vendredi 31 et samedi 1^{er} avril
Rolf Lott (Blues)
Tel : 05.55.17.10.78

→ **ART K DANSE**

Dans le but de créer un atelier-danse pour échanger diverses connaissances autour de la danse, Art K Danse recherche une dizaine de personnes motivées et dynamiques âgées de 18 à 25 ans.
Rens. Art K Danse - Auberge de jeunesse. 56, bd Maréchal Bugeaud. Tél : 05.55.24.34.00.

→ SPORT

BOUCLES DU CAUSSE LA PETITE REINE DE L'UCB

L'Union cycliste briviste organise les **10^{es} Boucles du Causse** dimanche **2 avril** : 110 km sur route en onze tours.

C'est l'une des premières épreuves de l'année en Limousin. La course se déroule autour du lac sur une boucle de presque 10 km à effectuer onze fois. « D'année en année sa notoriété s'est affirmée et elle réunit un peloton très relevé des meilleurs coureurs de séries nationale et régionale, dont de nombreux espoirs coureurs de moins de 23 ans », affiche Jean Claude Weingarten, président de l'Union cycliste briviste. Un plateau de 100 à 150 coureurs devrait disputer cette dixième édition.

DE LA LIGNE AUX BOUCLES

Avant d'être labélisées du Causse, les Boucles étaient celles du Bas Limousin. « Elles existaient depuis 1950, environ comme l'UCB. » Avec 42 ans au club dont quinze comme président, Jean-Claude Weingarten en est la mémoire vivante. « La course se déroulait en ligne sur 150km sur une long circuit en basse Corrèze avec départ et arrivée à la Guierle. Elle imposait 300 à



Le président Jean-Claude Weingarten et ses meilleurs coureurs arborant les nouveaux maillots du club.

400 signaleurs pour sécuriser la traversée des communes. Ce n'était plus gérable. Nous sommes passés à une boucle plus courte ne mobilisant qu'une trentaine de signaleurs ». Après quelques rodages dans le sens et le kilométrage, les Boucles ont vite trouvé la formule qui a assis leur succès et ce d'autant que la date, avant le flot des courses d'avril-mai, garantit un plateau conséquent de coureurs.

AFFLUX DE LICENCIÉS

Les sociétaires de l'UCB seront bien évidemment de la partie. Ils arboreront leurs nouveaux maillots, toujours aux couleurs Sang et Or du club. Avec aussi de nouveaux partenaires car le club briviste doit faire face,

dans l'encadrement comme le financement, à un boom au niveau du recrutement. L'UCB a en effet connu cette année un afflux sans précédent de licenciés, qui sont passés brusquement de 85 à 110 sociétaires, « et les inscriptions ne sont pas closes » ajoute le président. « Nous avons récupéré des autres clubs, en course sur route comme en cyclotourisme, de Brive mais aussi de Tulle.»

« UNE LOCOMOTIVE »

« Sur le département, nous jouons le rôle de locomotive car nous avons la seule équipe équipe nationale. » Reste que le club doit soigner sa pyramide des âges qui laisse apparaître beaucoup de seniors pour peu de jeunes

jusqu'aux cadets. Le président y voit plusieurs causes : « la mauvaise image due aux cas de dopage qui freine les parents à inscrire leurs enfants dans le cyclisme, l'attrait pour des sports plus ludiques, mais aussi l'absence d'un circuit sécurisé. » Pourtant le président garde son optimisme pour un sport qu'il considère comme « une école de volonté et de courage » et un club qui a déjà marqué 55 ans d'histoire sportive. ● M.C.M.

SUR ROUTE ET CYCLO

L'UCB réunit course sur route et cyclo sportive, d'où sa double affiliation FFC et UFOLEP. Elle accueille à partir des minimes (13 ans). Rens : 05.55.24.54.98.

TOURNOI DE PRINTEMPS

26 MARS → L'école de rugby du CABCL organise son traditionnel Tournoi de printemps, dimanche 26 mars sur la plaine des jeux des Boriottes. Ce tournoi est qualificatif pour celui du 1^{er} mai. Il réunit des équipes locales en moins de 15 ans et moins de 13 ans, soit une dizaine de clubs et quelque 200 jeunes. Ils viennent de Tulle, Souillac, Pompadour, Isle, Montignac... Les matchs se joueront à partir de 14h, en deux poules : en rugby à XII pour les moins de 15 ans et à X pour les moins de 13. Les deux meilleures équipes gagneront leur ticket pour le 1^{er} mai. Elles y côtoieront des clubs de renom, venus de toute la France. Ce tournoi qui réunira 16 équipes et 500 jeunes sera lui-même qualificatif pour le Super challenge de France, finale du championnat de France des moins de 15 ans. **Dimanche 26 mars, plaine des jeux des Boriottes, entrée libre et gratuite.** ●



LES FRANCE DE FRONTENIS

8 ET 9 → Notez-le : les finales des championnats de France de frontenis Nationale A se dérouleront, les 8 et 9 avril, au Fronton municipal. Les meilleurs clubs français s'affronteront en demi-finales et finales, hommes et dames. Un sport en plein essor à découvrir ! **Entrée gratuite.**
Rens : 05.55.24.08.80. ●

→ AGENDA SPORT DU 21 MARS → 5 AVRIL

→ PIED AGILE

Départ de l'Auberge de jeunesse : dimanche 26 mars, 23km à Ste-Orse (R.V. à 8h15) ; dimanche 2 avril, 25km à Brignac-la-Plaine (R.V. à 8h15).
Rens : 05.55.24.34.00.

→ RANDO GAILLARDES

Départ du parking de la patinoire : mer. 22 mars, 12km à Favars (R.V. à 13h30) ; dim. 26 mars, 12km à St-Sornin-Lavolps (R.V. à 13h30) ; mer. 29 mars, 12km à Cazillac (R.V. à 13h30) ; dim. 2 avril, journée à Vignols (06.76.89.23.07) ; mer. 5 avril, 11km au Saillant (R.V. à 13h30).
Rens : 05.55.86.94.03.

→ BALADE DE L'OFFICE

L'Office de tourisme vous propose une idée de balade pédestre de deux heures sur les collines aux châtaigniers entre Lanteuil et Beynat.
Rens : 05.55.24.08.80.

→ PATINOIRE

La patinoire municipale est ouverte au public : mercredi de 14h30 à 17h15, vendredi de 20h30 à 22h45, samedi de 14h15 à 16h45 et de 20h30 à 22h45, dimanche de 10h à 11h45 et de 14h30 à 17h15. Le port de gants est obligatoire. Tarifs : l'entrée avec location de patins à 6,40€ ; scolaires et étudiants à 4,90€. Possibilités de tarifs groupes et forfaits de 10 entrées.
Rens : 05.55.74.34.62.

→ PISCINE

Le stade nautique est ouvert tout public lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12h à 14h et de 16h à 20h (mardi à partir de 17h), mercredi de 12h à 19h, samedi de 12h à 18h et dimanche de 9h30 à 12h30. Entrée à 2,70€ et 2,20€ pour les moins de 16 ans. Cartes d'abonnements à 20 entrées.
Rens : 05.55.74.37.27.

GRS AU FRONTON : RIVET DANS LE RYTHME

2 AVRIL → La Gym rythmique et sportive, GRS, est cette chorégraphie sur tapis où la gymnaste, seule ou en ensemble, présente un programme avec corde, ballon, cerceau, massues ou ruban. Les deux clubs de GRS du Limousin, Brive et Limoges, ont rendez-vous au Fronton municipal, dimanche 2 avril, pour les championnats régionaux. En tout, une centaine de gymnastes dont 80 du club de Rivet. Les plus



jeunes, les poussines, rivaliseront pour les titres régionaux. L'enjeu est plus important pour celles évoluant en criterium (de 10 à 16

ans). Pour elles, la compétition est qualificative pour les championnats de zone Centre France des 6 et 7 mai à Blois et porte d'entrée pour les demi-finales du championnat de France. ●

Dimanche 2 avril, de 10h à 13h, Fronton municipal, entrée libre et gratuite.

→ **Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère**



MOIS D'AVRIL PERMANENCES DE PROXIMITÉ DE VOS ÉLUS

Quartier Mazaud-Tujac

Vendredi 7 avril de 10h à 12h
Bureau mairie annexe
Centre Jacques Cartier :
Annie Fernandez - Bernard RIOUX

Quartier Danton - Jules Vallès

Mardi 4 avril de 18h à 19h30
Maison de quartier le Bouygue :
Jean-Pierre Tronche, Suzy Barage,
Jean-Louis Estagerie

Quartier couronne du centre

Mercredi 5 avril de 16h à 18h
Salle Claude Fougères, passage
des Doctrinaires :
Jacqueline Bedane

Quartier Hôpital - Migoule

Lundi 3 avril de 10h à 12h
Maison Municipale du Bénévolat,
Bd Max Dormoy :
Annie Fernandez, Jean Moulinier,
Dominique Faure

Parc des Sports - Chapélies - Rollinat

Jeudi 6 avril de 18h à 19h,
Maison de Quartier des Chapélies :
Danièle Lecat, Annie Fernandez,
Michel Le Nedic

*Pour tous renseignements
contacter les comités de quartiers
cabinet du Maire à l'Hôtel de ville
Tél : 05.55.92.39.39.*

→ LES NAISSANCES

14 FEVRIER : Angéline, Francine LAROUDIE
de Vincent LAROUDIE et Sabine NOGUEIRA.

16 FEV. : Zia, Marie, Zaïna INFANTE - -
DUFOURT de Eric INFANTE
et Sonia DUFOURT.

17 FEV. : Adèle, Anne-Juliette CAMATEL de
Philippe CAMATEL et Marie-Noëlle PIGEAT ;
Thaïs LEITE de Ludovic LEITE et Florence
AUPETIT; Mehmet, Atakan YURTKAYA
de Durmus YURTKAYA et Ayse KALEM.

19 FEV. : Lina, Lottie, Zohra BENS AHLI
de Rachid BENS AHLI et Hélène DEBORD ;
Lise, Sarah CAVERT de Mathieu CAVERT
et Céline DEGAINE ; Zélia, Rose PARIS
de Frédéric PARIS et Myriam MOREL.

20 FEV. : Yanis BREUIL de Sébastien BREUIL
et Carine LAVAL.

22 FEV. : Léa, Zoé LAFUE de Benoît LAFUE
et Sandrine EBERSOLDT.

23 FEV. : Ahmet YÜREKLI de Osman YÜREKLI
et Ayse SUNA.

24 FEV. : Célestin PACAUD de Philippe
PACAUD et Christine NIRELLI ; Késyan
VINCENSINI d'Anne-Marie VINCENSINI.

26 FEV. : Keylia, Dalla SOUSA
de Sandrine SOUSA.

27 FEV. : Mathieu MAZAUDOUX de Emmanuel
MAZAUDOUX et Isabelle MULLOT.

Brive magazine s'associe

à la joie des heureux parents.

→ ILS S'AIMENT

18 FEVRIER : Philippe HUARD
et Sylvie PARMANTIER.

**Brive magazine adresse toutes
ses félicitations aux nouveaux mariés.**

→ ILS NOUS ONT QUITTÉS

15 FEVRIER : Jean COLOMBEIX ;
Julienne DELON ; Colette VERNIAJOU.

16 FEV. : Renée DARFEUILLE, épouse
CHAMINADE ; Jacques POURCELOT.

17 FEV. : André FAUCON ;
Yvonne VALETAS, veuve MARTINAUD.

18 FEV. : Noélie DUBECH ;
Manuel MURO ESPANA.

20 FEV. : Jean BENJAMIN ;
José MARQUES FRANCISCO.

23 FEV. : André GARAVET.

24 FEV. : Geneviève GARAT de NEDDE,
veuve INSERGUEIX ; Suzanne JARLIER,
veuve ROUX.

25 FEV. : Roger DELBOS ;
Raymonde GRENIER, veuve PAGEGIE ;
Henri KADDOUR ; Jean PUYBARET .

26 FEV. : Lucienne REYNAL, veuve PROUFIT.

27 FEV. : Daniel Gérard ROCHE.

Brive magazine présente

ses sincères condoléances aux familles

→ LA MAIRIE ET SES ANNEXES

• MAIRIE DE BRIVE

Place de l'Hôtel de ville
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30
à 12h30 et 13h30 à 17h30 ; le samedi
de 8h30 à 12h (pour les urgences entre
12h et 18h, appelez le 06.24.31.79.21
et pour les décès 06.11.71.97.61).

Rens : 05.55.92.39.39

• MAIRIE ANNEXE DE TUJAC

Centre Jacques Cartier
Ouvert le mardi de 13h30 à 17h30,
le jeudi de 8h30 à 12h, et le vendredi
de 13h30 à 17h30.

Rens : 05.55.86.34.60

• MAIRIE ANNEXE DE RIVET

1 impasse Abrizio. Ouvert du lundi au
vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h,
le samedi de 9h à 11h30.

Rens : 05.55.87.29.23

• MAIRIE ANNEXE DES CHAPELIES

Petite poste, 7 rue Le Corbusier
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30,
le samedi de 9h à 11h30.

Rens : 05.55.74.01.08

• LA MAISON DU BÉNÉVOLAT

10 Bd Marx Dormoy. **05 55 87 39 03**